

L'EST ET LA CÔTE-NORD

13^e SOUPER-GALA ARTQUIMÉDIA

J.-Pascal Lemelin, artiste de l'année

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ AMQUI — Jean-Pascal Lemelin, d'Amqui, a mérité le titre d'artiste de l'année dans la vallée de la Matapédia lors du 13^e souper-gala Artquimédia, samedi devant plus de 400 personnes à Amqui.

M. Lemelin, a remporté cinq autres prix, dont la bourse de 500 \$ accompagnant son titre principal, une seconde bourse du même montant pour la catégorie artiste professionnel, une bourse de 250 \$ pour sa contribution au développement des arts, de même que les titres d'artiste professionnel en métiers d'art et l'agate dans la classe tourisme et culture.

Quatre autres artistes ont remporté trois prix. Le chanteur Alexandre Valade, d'Amqui, qui avait remporté plusieurs prix lors des galas de 1995 et 1997, a gagné l'agate de l'artiste en formation en interprétation, la bourse de 500 \$ et le prix du public, toujours pour la catégorie artiste en formation.

Steve Ouellet, de Sayabec, a remporté deux bourses, en tant qu'artiste amateur (500 \$) et 250 \$ pour le développement et la promotion des arts, en plus de mettre la main sur l'agate de l'artiste amateur en arts d'interprétation. Guillaume Paquet a de son côté mérité deux bourses de 250 \$, celle du mérite pour l'artiste en formation et la mention du jury, toutes catégories, tout en gagnant l'agate de l'artiste en formation en arts visuels.

Le peintre Guildo Gagnon, de Causapsal, a créé une belle impression en gagnant le prix de l'artiste professionnel en arts visuels, la bourse de

M. Lemelin a remporté cinq autres prix, dont la bourse de 500 \$

500 \$ dans la même classe, et le prix du public. Dans ses remerciements, il a rendu un témoignage touchant à deux membres de sa famille, dont son père, récemment décédé.

La chanteuse Cathy Ouellet, d'Amqui, a mis la main sur deux récompenses, l'agate en interprétation de la chanson francophone et la bourse de 250 \$ de la relève. Aline Couture, d'Amqui, a gagné l'agate de l'artiste amateur en métiers d'art et le prix du public dans la même catégorie. En outre, Sandra Nicol, de Causapsal, a remporté l'agate de l'artiste amateur en interprétation, et elle a partagé avec Guillaume Viel l'agate remise au groupe d'artistes dans la même catégorie, pour leur participation dans la formation Dos Ados.

PRIX DU PUBLIC

La comédienne Sophie Desjardins-Pelletier a remporté le prix du public décerné à l'artiste amateur en interprétation, remis par LE SOLEIL. Éliane Michaud, avec l'agate de mention du jury, toutes catégories, Claire Vignola, de Sayabec, pour l'agate de l'artiste amateur en arts visuels et Lilliane Labonté, de Saint-Vianney, grâce à l'agate de l'artiste amateur en arts visuels (avancé) complètent la liste des lauréats.

Par ailleurs, la pianiste de concert



Lise Bédard-Archambault (au centre) remet un prix au groupe Dos Ados, formé de Guillaume Viel et de Sandra Nicol.

Georgette Sinclair, originaire d'Amqui, a été honorée en tant que récipiendaire de l'agate de distinction, remise annuellement à une Matapédienne ou à un Matapédien qui a fait une carrière professionnelle d'envergure. M^{me} Sinclair, qui vit maintenant à Qué-

bec, a interprété avec une belle assurance quelques œuvres classiques, en plus d'une version fort originale de la chanson-thème du gala, avec le directeur musical Pierre Lescaut.

La fondatrice de l'événement Artquimédia, Lise Bédard-Archambault,

s'est réjouie du renouvellement des artistes primés en 1999. « Soixante pour cent des récipiendaires sont nouveaux. C'est stimulant de constater que le gala Artquimédia donne le goût à plusieurs personnes de pousser leur talent. »

MATCH FINAL POUR LE BOL D'OR.
ÇA VA JOUER DUR.
TRÈS DUR...



VIRGINIE
CE SOIR 19h

Idee originale et auteure des textes : Fabienne Larouche
Réalisation-coordination : André Tousignant

ICI RADIO-CANADA



Éconopuce : des effets réels

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Les effets réels de l'introduction de la carte Éconopuce sur le ralentissement des fuites commerciales à Rimouski sont, après un an d'utilisation, toujours sujets à de multiples spéculations même si le succès populaire de la carte à puce ne fait aucun doute.

Les chiffres disponibles, fondés autant sur des appréciations que sur une première enquête, varient entre une dizaine de millions et 40 millions \$ en regard de fuites commerciales de 100 millions \$. Les ventes au détail totales à Rimouski sont estimées à un peu plus de 400 millions \$.

À l'Association des marchands de Rimouski, on évalue à environ 40 millions \$ l'effet de ralentissement des fuites commerciales.

« Il y a aussi des retombées pour des marchands qui ne sont pas dans l'Éconopuce, mais qui bénéficient de la campagne de l'achat local. C'est sûr que c'est spéculatif mais ça corres-

pond à une réalité quand un concessionnaire vend une trentaine de voitures de plus à des consommateurs au lieu d'aller à l'extérieur », a exprimé Jean-Guy Lemieux, président de l'association.

Une étude SWAPT, filiale du groupe QuébecTel, réalisée quelques mois après le lancement de l'Éconopuce, affirmait que 16% seulement des consommateurs interrogés se rendaient « moins » à l'extérieur de Rimouski depuis qu'ils étaient détenteurs de la carte à puce.

SWAPT commercialise la carte à puce de conception française. Une autre étude pourrait être enclenchée en mars 2000 afin de vérifier les effets de l'Éconopuce à moyen terme. « Nous allons faire une nouvelle étude mais je n'ai pas encore décidé quand on va la faire », a précisé Gérald St-Pierre, de SWAPT.

À Rimouski, les consommateurs « délinquants » justifiaient leur comportement par les occasions de voyages, la variété (34%) et les prix (10%) pour se procurer des biens, surtout

des vêtements, des chaussures et des appareils électroniques à l'extérieur de Rimouski, selon une étude réalisée en 1994 par Ménard Marketing. Les deux tiers de ces personnes magasinaient à Québec et 20% à Montréal.

Jeudi, une nouvelle expérience débutera à Repentigny, au nord-est de Montréal, avec l'utilisation d'une carte de fidélité commerciale Éconopuce jumelée à une carte de citoyens. L'épargne générée par la carte servira à des réductions des taxes municipales et des services municipaux.

Près de 17 000 cartes sont en circulation dans l'agglomération de Rimouski. Plus de 400 000 transactions ont été effectuées chez 130 marchands — un nombre demeuré à peu près stable depuis le début de l'expérience — pour une valeur de 17 millions \$ et une épargne pour les consommateurs d'un peu plus de 160 000 \$.

Le groupe des supermarchés GP vient de conclure une entente avec l'Association des marchands de Rimouski pour que la carte Éconopuce puisse être utilisée.

La COLEG menacée

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — La Corporation de lecture et d'écriture de la Gaspésie vit de graves difficultés. L'organisme est même menacé de disparition, faute de moyens financiers adéquats.

Les difficultés d'Emploi-Québec et la présentation d'une activité jeunesse, pourtant fort appréciée, ont vidés les coffres de l'organisme. Dans un premier temps, la période d'embauche d'une directrice a été réduite de 52 à 35 semaines. Puis, en août, le projet n'a pas été reconduit en raison des difficultés, largement médiatisées, de l'organisme gouvernemental.

Malgré ses difficultés, la COLEG a maintenu le poste de la directrice. Elle se retrouvera au chômage vendredi.

L'organisme a également tenu, au début du mois, un événement littéraire jeunesse à Gaspé. « Lire en délire » a regroupé plus d'une centaine de parti-

cipants et les commentaires entendus de la bouche même des participants ont été plus qu'élogieux.

Toutefois, les commanditaires potentiels ont boudé l'événement et conduit l'organisme au bord du précipice.

LE TEMPS PRESSE

Pour la COLEG, le temps presse. Dans une lettre adressée au premier ministre Lucien Bouchard, la présidente de l'organisme, Paquerette Sergerie, réclame un soutien financier. Dans le cas contraire, la dissolution de la corporation semble la seule avenue possible.

M^{me} Sergerie s'interroge. « Les membres du conseil d'administration de la COLEG ont-ils été trop naïfs de

croire que le gouvernement du Québec répondrait à leur appel? Les Gaspésiens devront-ils constater, encore une fois, qu'ils sont une portion négligeable, intéressante seulement en temps d'élection? »

La missive adressée au premier ministre est demeurée lettre morte.

La directrice se retrouvera au chômage

EN BREF

BAIE-TRINITÉ

Le « Elizabeth and Mary » classé bien historique

Le bateau *Elizabeth and Mary*, l'un des navires de la flotte de sir William Phips coulé tout près de Baie-Trinité, sur la Côte-Nord, vient d'être classé bien historique par le ministère de la Culture et des Communications. C'est à la demande du Groupe de préservation des vestiges subaquatiques de Manicouagan, qui a longtemps protégé lui-même l'épave, que ce classement a été effectué. Plus de 4000 objets en bon état de conservation et datant du début de la colonisation de la Nouvelle-Angleterre au XVII^e siècle ont été découverts à bord du *Elizabeth and Mary*. Les experts affirment en apprendre beaucoup notamment sur le mode de vie à bord d'un navire à cette époque, les techniques de navigation et l'armement utilisé. S.P.

BAS-SAINT-LAURENT

Chute des revenus d'assurance-emploi

À Bas-Saint-Laurent, les revenus provenant de l'assurance-emploi ont chuté de plus de 30% sur une période de cinq ans entre 1992 et 1997, selon une étude de Ressources humaines Canada, région Bas-Saint-Laurent. Cette diminution a fait en sorte que ce sont maintenant les revenus de sécurité de la vieillesse et du supplément du revenu garanti qui constituent la deuxième source de revenus la plus importante après les revenus d'emploi. Le nombre plus élevé de personnes de 65 ans et plus au Bas-Saint-Laurent, 14,1% comparativement à 12,1% dans l'ensemble du Québec, et les changements apportés au régime d'assurance-chômage expliquent cette situation. L'écart du revenu moyen entre la région du Bas-Saint-Laurent et le Québec s'est aussi légèrement accru. Il correspondait, en 1992, à 84,5% du revenu moyen québécois comparativement à 83% en 1997. C.T.

EST DU QUÉBEC

Pétition contre les tarifs téléphoniques

La Fédération des clubs de l'âge d'or de l'Est du Québec demande à nouveau aux compagnies de télécommunications QuébecTel et Télébec de renoncer à une nouvelle hausse mensuelle de 3\$ du service téléphonique de base. L'organisme a déposé une pétition de près de 23 000 noms s'opposant à cette hausse qui, selon le groupe QuébecTel, vise à soutenir les frais réels engagés par l'opération de ce service qui sera, comme l'interurbain, dévolu à la concurrence. C.T.

RIMOUSKI

Des infirmières inquiètes réclament une enquête

Le syndicat des infirmiers et des infirmières du Centre hospitalier régional de Rimouski réclame une enquête de l'Ordre des infirmiers et des infirmières du Québec sur la qualité des services dispensés à cet établissement de santé. L'organisme syndical s'insurge contre la fusion des deux unités de chirurgie qui modifieraient les conditions de travail d'une trentaine de postes d'infirmières. Le syndicat pourrait aussi réclamer la tutelle de l'établissement qui est aux prises avec un important déficit budgétaire comme plusieurs autres centres hospitaliers au Québec. C.T.

BAS-SAINT-LAURENT

Baisse de 4% du décrochage

Entre 1991 et 1996, la proportion des jeunes du Bas-Saint-Laurent, âgés entre 15 et 24 ans, qui fréquentaient l'école a augmenté de 4%, de 67 à 71%, selon les données du dernier recensement de Statistique Canada. La région dépasse légèrement dans ce domaine la moyenne québécoise (69,1%) et celle du Canada (65,2%). Parmi les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, la fréquentation scolaire était la plus élevée dans Rimouski-Neigette (76,3%), suivie des MRC des Basques, du Kamouraska et de Rivière-du-Loup. La MRC de Kamouraska a le plus progressé en cinq ans voyant son pourcentage bondir de près de 10% passant de 64,4% en 1991 à 73,7% en 1996. C.T.

Blazer Édition Spéciale 2000. Votre assurance tous risques.



L'ÉDITION SPÉCIALE BLAZER 2000 COMPREND : DES MARCHEPIEDS SANS FRAIS.

318\$ /mois*
location 36 mois
Transport et préparation inclus

30 538\$
à l'achat**

19%
à l'achat**

Comptant	Mensualité
0\$	448\$
2 267\$	378\$
4 266\$	318\$

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Système antiblocage à disques aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Climatiseur
- Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commande électrique
- Pont arrière autobloquant
- Suspension tout-terrain
- Régulateur de vitesse et volant inclinable
- Lecteur de disques compacts
- 4 roues motrices

GM TD ** L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Blazer 2000 neufs en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 525\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. ** À l'achat, préparation incluse, transport (755\$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. *** Taux de financement à l'achat de 1,9% disponible jusqu'à 48 mois. Exemple de financement de 20 000\$ à 1,9% : 48 versements de 433,03\$, coûts en intérêts de 785,44\$, coût total de 20 785,44\$. **** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com

CHEVROLET
Oldsmobile

GM



Jazz-fusion Jusqu'au 3 décembre 1999, à l'achat ou à la location d'un véhicule GM* neuf, vous courez la chance de gagner :
1 DES 50 FORAITS DE 4 BILLETS* pour la soirée «Édition spéciale Jour de l'An 2000»
du Festival International de Jazz de Montréal au Palais des Congrès de Montréal, le 31 décembre 1999.

Résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Aucun achat requis. Règlement disponible chez les concessionnaires participants (*Pontiac, Buick, GMC, Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac). *25 forfaits pour chacune des deux divisions Pontiac et Chevrolet.

Dodo ados !

Une étude démontre que les adolescents ont besoin de plus de sommeil que les adultes

■ OTTAWA (PC) — Lorsque les adolescents ont des problèmes de somnolence à l'école, ce n'est pas parce qu'ils ont regardé la télévision trop tard ou qu'ils ont veillé jusqu'aux petites heures du matin avec des amis, mais parce que leur horloge interne n'est pas synchronisée avec le reste de l'univers, indique une recherche récente réalisée par le ministère fédéral de la Santé.

Les résultats préliminaires d'un sondage mené auprès de 2200 élèves fréquentant des écoles secondaires ontariennes confirment les conclusions d'une recherche précédente, à savoir que chez les adolescents, l'heure du réveil est différente de celle des adultes.

Les chercheurs concluent que la solution pourrait être de modifier l'horaire des cours en conséquence.

« Leur horloge biologique est différente. Ils commencent à avoir sommeil vers une heure ou deux du matin, et ils se réveillent vers neuf ou 10 heures. Le moment où ils s'endorment le plus semble être celui où débute la journée de classe », constate le Dr Ed Gibson, président d'Affections du sommeil/éveil Canada, qui a réalisé l'étude.

« Pourtant, ajoute-t-il, les éducateurs continuent à croire que c'est le moment idéal pour enseigner les matières plus complexes. »

La recherche a permis de découvrir qu'en moyenne, les adolescents ont besoin d'environ neuf heures de sommeil, alors que sept heures et demie à huit heures suffisent à un adulte moyen.

Une étude similaire menée aux États-Unis, où certains cours débutent parfois dès 7h15 dans les écoles secondaires, a incité certaines administrations scolaires à retarder le début des cours, le matin. Cette décision a entraîné une amélioration des résultats des élèves, indique-t-on.

La puberté et les hormones seraient responsables du fait que les adolescents ont tendance à dormir à des heures différentes. Ces dernières années, des chercheurs américains ont découvert que la mélatonine, l'hormone qui aide à régler les cycles de l'éveil et du sommeil dans l'organisme, est sécrétée à des périodes différentes chez les adolescents, par rapport aux enfants et aux adultes.

Une autre étude rendue publique plus tôt ce mois-ci par un chercheur américain indique que d'autres hormones présentes au moment de la puberté pourraient inciter les adolescents à rechercher des aliments à forte teneur en gras.

Avant l'étude ontarienne, peu de recherches avaient été menées au Canada sur les effets de la somnolence chez les enfants. Selon le Dr Gibson, 15% des adolescents qui fréquentent l'école pourraient avoir des problèmes de sommeil importants.

QUÉBEC

Taux de suicide sur les fermes le plus élevé au pays

MONTREAL (PC) — Les agriculteurs québécois sont deux fois plus enclins à mettre fin à leurs jours que leurs congénères des autres provinces canadiennes, indique une recherche effectuée par l'Université Queen, de Kingston, en Ontario.

Mais autant les chercheurs que les agriculteurs eux-mêmes sont incapables d'expliquer pourquoi, d'autant plus que le taux de suicide sur les fermes dans le reste du Canada est semblable au taux enregistré pour le reste de la population.

« Ces chiffres surpassent tous les autres, affirme le responsable de la recherche, William Pickett, épidémiologiste à l'Université Queen. Le taux est élevé et on ne sait pas pourquoi. C'est vraiment très étrange. »

Mais on ne doit pas parler d'épidémie, ajoute-t-il, circonspect. « À mon avis, ceux qui vivent dans les communautés rurales sont plus heureux qu'on pense. »

Publiée dans la revue *Maladies chroniques au Canada*, l'étude paraît alors que de nombreux agriculteurs du pays éprouvent de sérieuses difficultés financières, particulièrement dans l'Ouest, où les pressions pour une aide fédérale accrue sont les plus fortes et où on affirme que les dettes énormes poussent certains fermiers au suicide.

L'enquête révèle qu'entre 1971 et 1987, la dernière année où les chiffres ont été compilés, 1457 suicides d'agriculteurs âgés de 30 à 69 ans ont été rapportés au Canada. Au total, 27 suicides étaient rapportés chaque année pour chaque

tranche de 100 000 agriculteurs, soit beaucoup plus que le nombre d'accidents causant la mort sur des fermes, qui s'établissait à 12.

Pendant cette même période au Québec, on rapportait 55 suicides d'hommes par année par tranche de 100 000 agriculteurs, soit plus du double de la moyenne de 24 enregistrée ailleurs au Canada.

On ne doit pas parler d'épidémie croit un chercheur de l'Université Queen

Exit le Ritalin! Bienvenue les arts!

La pratique des arts aurait un effet bénéfique sur les enfants ayant un déficit d'attention avec hyperactivité

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — La pratique des arts plastiques peut avoir un effet bénéfique sur les enfants ayant un déficit d'attention avec hyperactivité, conclut Sonia Fournier, dans sa thèse de doctorat en éducation.

L'étudiante de l'Université du Québec à Rimouski rappelle que les interventions actuelles ne permettent pas de répondre à tous les besoins manifestés par l'élève qui présente un déficit d'attention avec hyperactivité. « Le Ritalin ne règle pas tout et les approches cognitives et comportementales ont des limites ». M^{me} Fournier s'est donc demandé si les arts plastiques, utilisés dans une perspective humaniste,

ne pourraient pas devenir une nouvelle piste à explorer. Une piste que pourrait prendre aussi bien les enseignants que les parents.

Pendant cinq mois, deux fois par semaine, elle a travaillé avec un petit groupe d'enfants d'une école primaire de Rimouski. Collage, peinture, dessin et bricolage étaient au programme. La chercheuse avait également des rencontres avec les enseignants et les parents des élèves.

Trois dimensions ont été examinées par M^{me} Fournier: la dimension affective (confiance, estime de soi), la dimension relationnelle (agressivité, impulsivité) et la dimension scolaire (rendement académique). Les principaux résultats de l'étude ont démontré que les élèves ont manifesté des changements positifs dans l'ensemble des dimensions affectives et relationnelles, mais de façon différente pour chaque enfant. D'où la nécessité, selon M^{me} Fournier, de traiter les élèves avec un déficit d'attention d'une façon très personnalisée.

Néanmoins, elle constate que la confiance, l'estime et l'affirmation de soi des petits ont augmenté. Au plan des relations interpersonnelles, la chercheuse a constaté que les enfants étaient moins agressifs, moins agités et moins « renfermés ». Au plan du rendement scolaire, les effets notés sont moins importants. Elle a observé des progrès dans la participation au travail d'équipe, dans l'organisation des tâches, du travail scolaire et des attitudes positives face aux apprentissages, mais pas vraiment une hausse des notes. Selon M^{me} Fournier, il faudrait mener l'expérience plus longtemps pour voir des améliorations appréciables dans les résultats scolaires. Pour avoir de meilleurs effets, elle suggère d'examiner ce que donnerait un programme d'arts plastiques jumelé à un programme orthopédagogique axé sur les mathématiques et le français.

Les élèves observés ont changé pour le mieux



la baie

NOS JOYEUSES HEURES DE MAGASINAGE
Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 21 h
Le samedi, de 8 h à 17 h
Le dimanche, de 9 h à 17 h

SOLDE TOUT LE MONDE AU CHAUD!

À COMPTER DU LUNDI 22 NOVEMBRE

40 % DE RABAIS

SÉLECTION DE VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR

- Manteaux trois-quarts en laine pour femme. Ord. 175 \$ - Solde 104,99 \$
 - Chaud blouson réversible Northern Spirit® pour lui. Ord. 179,99 \$ - Solde 107,99 \$
 - Blouson Northern Spirit® doublé de laine pour lui. Ord. 249,99 \$ - Solde 149,99 \$
 - Toutes les vestes Real Clothes pour enfant. Tailles 7 à 14 pour fille et 8 à 16 pour garçon.
 - Tous les vêtements Polarfleece® en laine polaire pour fille et garçon, tailles 2 à 16.
- Sur nos prix ordinaires.

25 % DE RABAIS

MODE D'EXTÉRIEUR POUR ELLE ET LUI
De marques réputées comme London Fog, Pacific Trail, Northern Spirit® et davantage!

Sur nos prix ordinaires.
Mode pour homme, femme et enfant, div. 01, 10, 11 et 14.
Le choix varie selon le magasin.

25 % DE RABAIS

Tout ceci pour elle : chapeaux, foulards, gants et mitaines
Sur nos prix ordinaires.
Accessoires, div. 07.

30 % DE RABAIS

Toute la mode d'extérieur pour enfant
Tailles nouveau-né à 24 mois, 2 à 14, fille et 2 à 16, garçon.
Sur nos prix ordinaires.

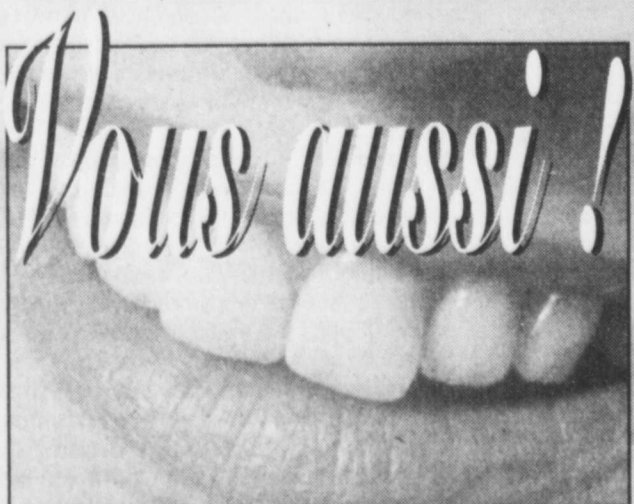
25 % DE RABAIS

Toutes les bottes pour homme, femme et enfant
Sur nos prix ordinaires.
Chaussures, div. 08.

En vigueur jusqu'au 25 novembre

Exception : Tommy Hilfiger.
Le choix varie selon le magasin.

Tout le monde a le droit de sourire



- 2 prothèses complètes de qualité à partir de 495 \$
- engagement de satisfaction écrit
- prothèses personnalisées • facilités de paiements • aucune taxe • consultation gratuite
- service courtois • informez-vous dès maintenant

Audrey Béliveau et Jean-Guy Béliveau
denturologistes

Sainte-Foy Charlesbourg Saint-Apollinaire
659-7769 623-9452 881-2100

Nous sommes le seul grand magasin à vous donner des AIR MILES^{md}

Les milles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises.
MARQUE DÉPOSÉE/le commerce d'AIR MILES^{md} International Holding N.Y., employé en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie.
Employé seul, AIR MILES^{md} signifie milles de récompense AIR MILES^{md} à moins que le contexte n'implique autre chose.



ESPÈCES MENACÉES

Projet de loi retardé

■ EDMONTON (PC) — Un projet de loi controversé sur la protection d'espèces menacées, qui devait être dévoilé au Parlement à la mi-décembre, ne le sera pas avant le mois de février, quand le ministre des Finances, Paul Martin, déposera son budget.

Des fonctionnaires fédéraux affirment que c'est la recherche de sources de financement, et non l'opposition publique qu'il engendre, qui retarde le dépôt du projet de loi.

Steve Curtis, un fonctionnaire du Service canadien de la faune, d'Environnement Canada, dit que le ministère s'efforce de trouver les fonds requis pour financer des programmes incitatifs afin d'encourager les propriétaires fonciers à contribuer au sauvetage d'espèces menacées. Il estime qu'il faudrait des dizaines de millions de dollars par an.

Le ministre de l'Environnement, David Anderson, va donc présenter aux

Canadiens, plutôt qu'un projet de loi, un document d'orientation sur ce projet de loi, au mois de décembre. Selon des sources citées par le *Edmonton Journal*, on y trouvera des indications sur le fonctionnement du processus destiné à protéger quelque 350 espèces d'animaux et de végétaux vulnérables.

Le projet de loi provoque énormément d'inquiétude dans certaines régions de l'ouest du pays — notamment la possibilité que des contrevenants soient passibles de la prison, et d'autres mesures punitives. Certains disent craindre que des propriétaires ne tuent carrément des espèces vulnérables pour éviter d'avoir à affronter les tracasseries associées à leur protection.

Le projet de loi risquerait donc d'avoir un effet exactement contraire à celui souhaité, a estimé le ministre de l'Environnement de l'Alberta, Gary Mar.

M. Curtis a affirmé que le délai annoncé dans le dépôt du projet de loi ne signifie nullement que le ministre Anderson renonce à son engagement de protéger les espèces menacées et leur habitat.

La route fait six morts

MONTREAL (PC) — Au moins six personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec au cours du dernier week-end.

Un accident a causé la mort de deux jeunes femmes, vers 14h40, hier, sur la route 112 à Sainte-Marie-de-Monnoir, en Montérégie. La tragédie est survenue alors que l'automobile des victimes, deux sœurs âgées de 21 et 16 ans, est entrée en collision avec un camion.

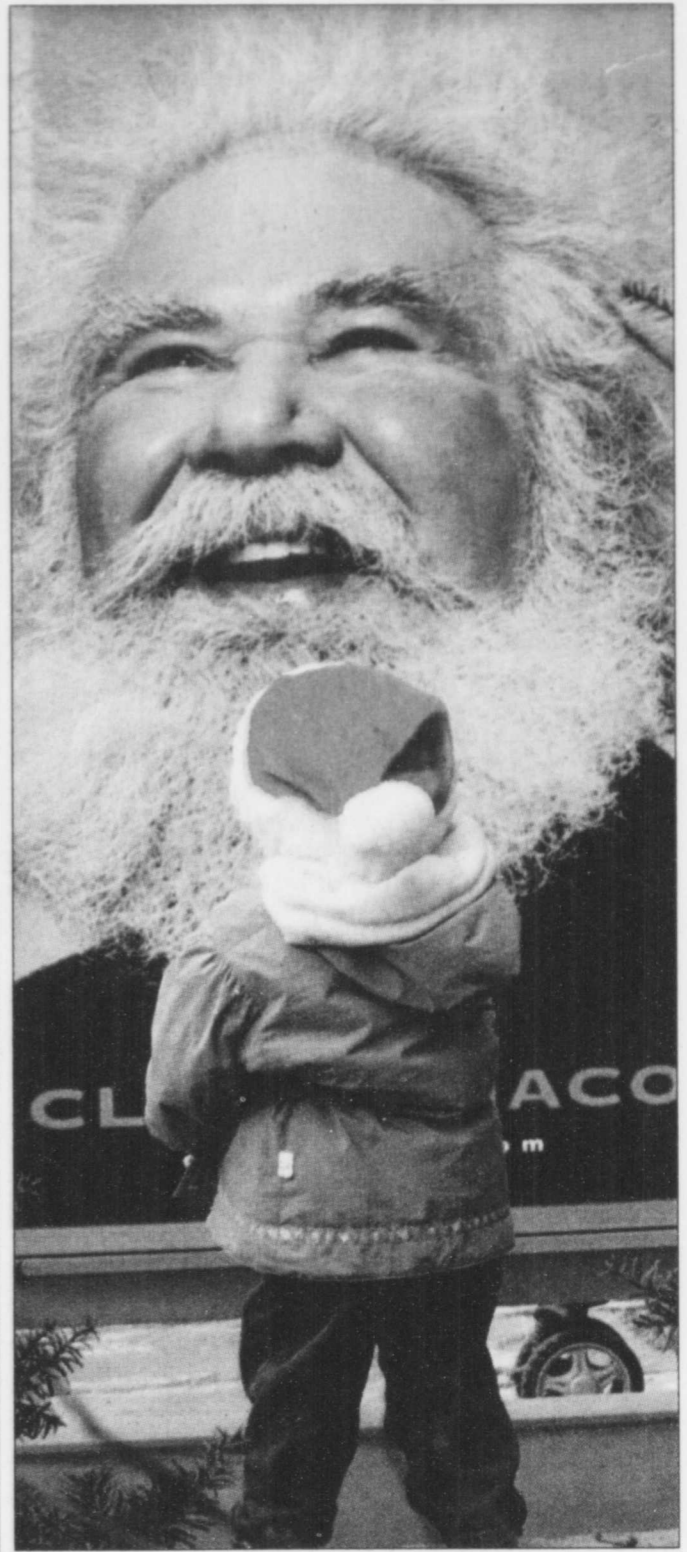
Un autre accident survenu hier après-midi sur l'autoroute 20, à la hauteur de Saint-Hyacinthe, a fait un mort et huit blessés en plus de causer la fermeture de l'autoroute en direction est pendant une partie de l'après-midi. Une manœuvre de changement de voie est à l'origine de l'accident.

Un jeune homme de 19 ans s'est tué dans un accident de la route dans la nuit de samedi à hier, à Saint-Jean-de-Matha, dans Lanaudière. Pour une raison encore inconnue, la victime a perdu le contrôle de son automobile qui est allée s'écraser contre un arbre. L'accident est survenu sur la route 131.

Dans la nuit de vendredi à samedi, le chauffeur d'un camion de déménagement a été victime d'une crise cardiaque fatale alors qu'il était au volant, au centre-ville de Montréal. Hors de contrôle, son véhicule a embouti quatre automobiles stationnées au coin des rues Aylmer et Président-Kennedy. Le décès de l'homme, âgé de 47 ans, a été constaté juste après.

Vendredi soir, un homme de 57 ans a perdu la vie dans un accident sur la route 109 entre Amos et Matagami, en Abitibi. Marcel St-Pierre, de Matagami, a perdu le contrôle de son véhicule, qui a plongé dans un ravin. Malgré la force de l'impact, l'homme a réussi à remonter jusqu'à la route. Il a été conduit à l'Hôpital d'Amos où il a succombé à ses blessures.

Il fascine toujours...



C'était jour de réjouissance, hier, pour les tout-petits de la Ville Reine. Le plus célèbre vieillard du monde faisait son arrivée à Toronto à l'occasion de la traditionnelle parade du père Noël. Si le personnage fascine toujours autant, certains n'ont pas hésité à quitter les abords du parcours, question de voir le bonhomme d'un peu plus près... (D'après PC)

Montana 2000. L'aventure en famille à un nouveau nom.

CARACTÉRISTIQUES	Montana (110W16)	Ford Windstar LX	Dodge Caravan (est. 267)	Honda Odyssey LX	Toyota Sienna LE
Revêtement latéral de carrosserie	Coloré	N/d	N/d	N/d	N/d
Éclairage à contrôle automatique	Inclus	N/d	N/d	N/d	Inclus
Sacs gonflables latéraux côtés conducteur et passager	Inclus	Opt.	N/d	N/d	N/d
Banquette arrière trisienne rangée	50/50 divisé	Banquette	Banquette	Banquette	50/50 divisé
Filtre à air (pollen)	Inclus	N/d	N/d	Inclus	N/d
Lecteur de disques compacts	Inclus	Opt.	Opt.	Opt.	Inclus
Glaces arrière de custode pivotante	Commande électrique	Manuelle	Manuelle	Inclus	N/d
Minors chauffants	Inclus	N/d	N/d	Opt.	N/d
Feux antibrouillard	Inclus	N/d	N/d	N/d	N/d
Système antiblocage	Inclus	Opt.	Opt.	Inclus	Inclus
Dispositif antivol PASSKey III	Inclus	N/d	N/d	N/d	N/d

Empattement court

Comptant	Mensualité
0 \$	378 \$
1779 \$	328 \$
4195 \$	258 \$



★★★★★
Sécurité cinq étoiles
La Montana de Pontiac a reçu la mention cinq étoiles, l'indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impact latéral*.

Empattement allongé

Comptant	Mensualité
0 \$	418 \$
1354 \$	378 \$
3771 \$	308 \$

Modèle à empattement court
258 \$/mois
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

2,9%
à la location**

Modèle à empattement allongé
308 \$/mois
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

1,9%
à l'achat**

Pour la famille à l'esprit d'aventure.

- 2 portes latérales coulissantes • Moteur 3400 V6 de 3,4 L de 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Système antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables côtés conducteur et passager de type latéraux et frontaux • Verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commande électrique • Volant inclinable • Lecteur de disques compacts • Climatiseur

EN PLUS POUR L'EMPATTEMENT ALLONGÉ :

- Glaces teintées foncées • Télédévrouillage des portes • Climatisation et chauffage avant/arrière avec commandes à l'avant et à l'arrière • Lève-glaces électriques

L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit.
Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers. S'appliquent aux Montana 2000 neuves en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Souj. à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépt. de sécurité d'au plus 500 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. **Taux de financement de 1,9 % à l'achat jusqu'à 48 mois. ***Taux de financement de 2,9 % à la location jusqu'à 36 mois. Le concessionnaire peut fixer ses propres prix. ****Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usage agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. *Taxes effectuées par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



MONTANA. La passion de conduire.



Jazz-fusion Jusqu'au 3 décembre 1999, à l'achat ou à la location d'un véhicule GM* neuf, vous courez la chance de gagner :
1 DES 50 FORAITS DE 4 BILLETS* pour la soirée «Édition spéciale Jour de l'An 2000» du Festival International de Jazz de Montréal au Palais des Congrès de Montréal, le 31 décembre 1999.

Résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Aucun achat requis. Règlement disponible chez les concessionnaires participants (*Pontiac, Buick, GMC, Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac). **25 forfaits pour chacune des deux divisions Pontiac et Chevrolet.

Le comité des Communes sur la pêche entreprend une tournée dans les Maritimes

KENSINGTON, I.-P.-E. (PC) — La protection de la lucrative pêche au homard, au moment où les autochtones se voient reconnaître un accès élargi à l'industrie de la pêche de la côte Est, figurera au sommet de l'ordre du jour des audiences que le comité des Communes sur les pêcheries entreprend cette semaine dans les Maritimes.

Première étape de la tournée du comité itinérant: l'Île-du-Prince-Édouard, où seront discutés les nouveaux droits de pêche des autochtones et leurs répercussions sur les stocks de poisson.

Le président du comité affirme qu'une intensification de la pêche endommagera la ressource à moins que les limites existantes — nombre de trappes à homards, nombre de permis et saisons de pêche — ne soient ajustées.

Comment faire pour ne pas accroître la pression sur la ressource, a demandé Wayne Easter, un député de l'Île-du-Prince-Édouard. On ne peut ajouter des pêcheurs sans qu'il n'y ait un impact, sans qu'on ne surexploite la ressource, répond-il du même souffle.

M. Easter s'attend à ce que les communautés qui dépendent le plus de la pêche lui proposent des solutions. Il dit s'attendre à recevoir entre 60 et 70 mémoires de la part de pêcheurs commerciaux, de leaders autochtones et d'organismes préoccupés par l'environnement.

Les pêcheurs commerciaux au homard ont exprimé la crainte que les stocks de homards ne soient exterminés quand la Cour suprême, dans le jugement Marshall rendu en septembre dernier, a reconnu aux autochtones des droits ancestraux de chasse, de pêche et de cueillette, en vertu d'anciens traités.

Des pêcheurs micmaqs de Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont mis leurs bateaux de pêche à l'eau, aussitôt rendu l'arrêt, qui acquittait Donald Marshall d'avoir pêché et vendu des anguilles sans permis.

Dernièrement, des autochtones du Nouveau-Brunswick ont interprété le jugement comme leur reconnaissant la permission de couper du bois sur les terres de la Couronne.

Mercredi dernier, la Cour suprême a, dans un geste exceptionnel, apporté des précisions sur son jugement, soulignant que celui-ci ne s'appliquait qu'à la pêche à l'anguille et qu'il ne devait pas automatiquement être élargi à d'autres espèces ou ressources comme le bois d'oeuvre, les métaux ou le gaz naturel.

Le député Easter a indiqué que ces précisions de la Cour suprême sur l'interprétation des droits autochtones faciliteront la tâche du comité. Il craignait, a-t-il expliqué, que le gouvernement n'adopte un plan de gestion susceptible d'être contesté en Cour suprême. «Maintenant nous connaissons mieux les intentions de la Cour suprême, et la possibilité qu'un plan de gestion des ressources soit contesté est moins élevée», a-t-il dit.

La tournée du comité l'amènera au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Gaspésie.

M. Easter a dit espérer pouvoir déposer un rapport avant Noël.

LA LIGUE NATIONALE

CANADIEN

Table with columns: No, M, B, A, Pts, Pen. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: No, M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

CLASSEMENT PAR ASSOCIATION

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

CLASSEMENT PAR DIVISION

ASSOCIATION DE L'EST

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

DIVISION NORD-EST

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

DIVISION ATLANTIQUE

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

DIVISION SUD-EST

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

DIVISION CENTRALE

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

DIVISION NORD-OUEST

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

DIVISION PACIFIQUE

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

CALENDRIER

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

SOMMAIRES

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

Table with columns: M, G, P, N, Min, B, A, Pts. Lists player statistics for the Canadian team.

LES RETOURNES EN BREF PLUME Très décevant Lapointe sur un nuage

Suite de la D 1

franchir. « C'était un jeu de fou, mais il a fonctionné », a lancé Lancaster. À la toute fin, les Alouettes n'ont pu gagner suffisamment de terrain pour tenter un placement.

« Perdre c'est toujours décevant, mais perdre de cette façon c'est très décevant », a commenté Charlie Taaffe.

L'entraîneur des Alouettes a souligné que la perte au début de la deuxième demie de Tracy Ham, qui connaissait jusque-là une solide match, a brisé le rythme de l'équipe.

« Tracy a joué comme le champion qu'il est. Il a été merveilleux », a ajouté Taaffe qui n'avait pas grand-chose à reprocher à ses troupiers.

« Au bout du compte, quelques pénalités et passes échappées ont provoqué notre perte. »

REMONTÉE DES TIGER-CATS

Les Alouettes avaient pris l'avance par 18-10 au troisième quart, à la suite de la première des deux interceptions de Barron Miles.

Les visiteurs ont pris les devants au début du dernier quart grâce au placement de 17 verges d'Osbaldiston.

Pourtant, les Alouettes, profitant du seul revirement de la première demie, et du brio de Ham, qui se déplaçait sur le terrain comme à ses meilleurs jours, menaient par 15-10 à la mi-temps.

À la suite de l'interception de Stephen Reid, Alfonso Browning a saisi dans la zone des buts une passe de 17 verges de Ham.

Et les Alouettes dominaient par 15-7 avec 31 secondes à écouler au deuxième quart.

Mais les Tiger-Cats ont traversé le terrain à la vitesse de l'éclair. Williams avait même capté le ballon dans la zone des buts, mais le jeu a été annulé par une pénalité.

Les visiteurs, victimes de leur indiscipline en première demie, ont dû se contenter du placement de 37 verges d'Osbaldiston.

Les Tiger-Cats avaient inscrit le premier majeur de la rencontre, à 1:23 du deuxième quart, quand Williams a couronné une longue poussée par une course de six verges.

La séquence a été ponctuée d'un jeu controversé, les officiels jugeant que Morreale n'avait pas échappé le ballon après avoir capté une passe de McManus.

Les Alouettes ont aussitôt repris l'avance, Mike Pringle mettant la touche finale à une série de jeux laborieuse, à 6:48.

GAIN DES STAMPEPERS

À Vancouver, le quart-arrière Dave Dickenson a réussi à préparer le placement décisif de 24 verges de Mark McLoughlin à la fin du quatrième quart, hier, pour ainsi permettre à Calgary de l'emporter 26 à 24 contre les Lions de la Colombie-Britannique.

PARFAIT Séparation

Suite de la D 1

et O'Brien prendront des chemins séparés à compter de l'an prochain. Lareau fera équipe avec le Torontois Daniel Nestor afin d'être prêt à participer aux Jeux olympiques de Sydney.

« C'est difficile de se séparer lorsque tout va si bien, a commenté Lareau. J'espère que le fait de jouer avec Daniel n'ajoutera pas de la pression sur mes épaules.

On va jouer de façon différente mais nous pouvons tout dominer. » Lareau demeure confiant. « Cela va être plus facile de jouer avec Daniel car nous avons appris à disputer le double de la même manière », a-t-il ajouté.

MIEUX Interception

Suite de la D 1

ce à la formation montréalaise. Outre Corcoran-Tardif, Simon Desruisseaux a aussi connu un match exceptionnel avec des gains de 191 verges (22 portées) et un touché.

Le quart Jonathan Shink a couru 10 fois avec le ballon et il a gagné 77 verges. Les autres majeurs des vainqueurs ont été inscrits par Jean-Simon Royer et James Célestin à la suite d'une interception.

Au total, l'attaque du Blizzard a gagné 448 verges au sol et 82 par la passe. « On savait que notre attaque exploserait sur une surface comme celle du Stade Hébert et qu'elle marquerait des points.

Je dois cependant rendre hommage à notre défensive et particulièrement à son coordonnateur Nicolas Filion. Il a fait un travail incroyablement bon. C'est grâce à celle-ci que nous avons pu accéder au Bol d'Or. »

Selon Lehoux, c'est probablement lors du premier quart que s'est joué le match pour les Aigles. En quelques occasions, ils ont pénétré profondément dans le territoire du Blizzard.

Non seulement ils n'ont pu marquer mais par la suite, le SSF a réussi de gros jeux qui lui ont permis de s'inscrire au pointage.

Le Drakkar en échappe une

STEEVE PARADIS Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU - « On ne peut pas toutes les gagner », disait-on hier dans l'entourage du Drakkar, qui n'a pu signer un 13^e match consécutif à domicile en s'inclinant 4-2 devant les Huskies de Rouyn-Noranda.

Les Nord-Côtiers auraient pourtant pu poursuivre leur belle série, mais ils ont carrément manqué d'opportunisme et quand les tirs touchaient la cage, le gardien Jonathan Pelletier se chargeait du boulot.

Le cerbère a fait face à 33 tirs, peu souvent commodes, et il a mérité la première étoile pour sa performance. Pour sa part, son vis-à-vis Ghyslain Rousseau a peu de choses à reprocher malgré la défaite.

« Notre offensive n'a pas mal joué, mais on n'a pas réussi à la mettre dedans, a analysé un Richard Martel peu loquace au terme du duel. Pelletier a joué un très bon match et Rouyn a des joueurs de qualité comme Binette, Cloutier, Vandal et Tremblay. Ils ne sont pas à prendre à la légère. »

Son homologue Jean Pronovost se réjouissait évidemment de ce cinquième gain consécutif des siens sur la route. « Quand on prend l'avance, on doit s'assurer de fermer le jeu car on ne peut pas se permettre de jouer individuellement, surtout contre une bonne équipe comme Baie-Comeau, a-t-il souligné.

Le hockey, c'est une game de momentum. On l'a pris en début de deuxième et on a réussi à la garder. » Même si le score est demeuré vierge en première période, le résultat du match s'explique en bonne partie par le déroulement de cet engagement.

Le Drakkar a marqué une tonne de chances en or et quand ce fut le temps, le gardien Jonathan Pelletier a fait des miracles.

« Inexcusable » Labonté n'a pas apprécié la contre-performance de l'Océanic, 5-2

CARL THÉRIAULT Collaboration spéciale

RIMOUSKI - Les Castors de Sherbrooke ont fait subir hier à l'Océanic leur deuxième revers de la saison devant de leurs partisans. Une défaite de 5-2 qui a aussi mis fin à une séquence de six victoires consécutives à domicile des Rimouskois.

La contre-performance d'hier est plutôt restée en travers de la gorge de l'entraîneur-chef, Doris Labonté même si le gardien des Castors Dany Sabourin (42 lancers) a fait du bon travail devant son filet.

« Il n'y a aucune excuse pour ne pas en avoir mis plus que ce qu'on a vu ce soir (hier). Il y a une coche d'intensité à la maison en dedans de laquelle tu ne peux baisser. »

Un spectacle que Labonté compte ne plus revoir au Colisée de Rimouski, encore moins jeudi contre les Screaming Eagles du Cap-Breton.

« On n'est pas des meneuses de claques, nous, mais des entraîneurs. C'est leur club. Je sais que le hockey junior, c'est exigeant. Mais ça vaut pour toutes les équipes qui veulent demeurer au sommet. »

L'instructeur rimouskois a rappelé l'époque où il fallait des coups de crayon sur les doigts à l'école pour apprendre plus rapidement et finir par se classer dans les premiers. L'Océanic s'est fait compter deux de ses cinq buts en désavantage numérique.

Le deuxième but de la soirée de Michel Beausoleil alors qu'il restait encore 14 minutes à jouer dans le match à démobiliser la troupe de Labonté qui n'avait manifestement plus l'énergie pour aller plus loin.

JEU DE PUISSANCE Michel Beausoleil (9^e) a profité de la deuxième pénalité décernée à l'Océanic. René Vydareny (2^e) a rapidement répliqué avant le premier retour au vestiaire.